

2026 - 2035

Cap sur l'essentiel

ALGED EN MOUVEMENT



ALGED

FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE



La raison d'être de l'ALGED est d'accompagner des personnes en situation de handicap tout au long de leur vie.

Cette mission s'inscrit dans une société en constante mutation et l'association doit, comme elle, s'adapter aux changements : un système gestionnaire faisant face à des règles toujours plus complexes, un engagement bénévole qui s'essouffle, des attentes nouvelles des personnes accompagnées et de leur famille...

Dans ce contexte, il est essentiel de donner un nouvel élan à notre action, de gagner en clarté et de renforcer notre esprit collectif.

Notre association est riche de ses personnes accompagnées, de ses familles, de ses professionnels, de ses établissements et de ses histoires locales. Cette diversité peut parfois ressembler à un archipel. Aujourd'hui, notre ambition est de créer plus de lien entre ces différents « îlots », de favoriser le partage de nos pratiques et de construire une culture commune qui nous rassemble.

Ce projet associatif est le **phare** qui nous indique le cap à suivre, la **boussole** qui oriente nos actions pour les dix prochaines années.

Il affirme notre volonté d'innover, de donner une vraie place aux personnes accompagnées dans les décisions et de préparer l'avenir avec lucidité. C'est un projet simple, ouvert, et vivant : il continuera d'évoluer, comme l'association le fait chaque jour.

J'ai confiance dans la force du collectif et dans la capacité de tous ceux qui font l'ALGED à avancer, ensemble, vers une société plus inclusive.

Philippe DENYS,

Ce qui nous guide

L'ALGED est une association de familles, **militante** et lyonnaise, créée en 1954 par des parents engagés.

Cette dimension **parentale** fonde profondément notre identité et continue d'inspirer nos décisions, notre manière d'accompagner, ainsi que nos pratiques professionnelles au quotidien.

Notre culture repose sur un **partenariat** étroit et constant entre les familles et les professionnels. Cette **coopération**, essentielle, donne à nos projets leur force et leur justesse. Elle permet de croiser les regards, d'enrichir les pratiques, de mieux comprendre les besoins et de construire des réponses réellement adaptées.

Nos valeurs se vivent avant tout dans la relation : chaleur humaine, écoute, attention et respect. Elles créent un **climat de confiance** où chacun peut s'exprimer librement et se sentir en sécurité.

Nous portons une conviction forte et simple : chaque personne doit pouvoir faire ses propres choix, essayer, se tromper, et recommencer. Ce « **droit à l'essai** » guide concrètement nos pratiques.



L'ALGED s'engage et agit pour une société pleinement inclusive, où chaque personne, à tout âge de la vie, est reconnue dans sa singularité, ses vulnérabilités, ses talents et dans l'exercice de sa citoyenneté.

Ancrée dans le territoire lyonnais, l'association accompagne des personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours de vie, avec leurs proches. Cet accompagnement est inconditionnel. Il vise à renforcer leur liberté de choix, leur autodétermination et leur pouvoir d'agir.

Au sein de l'ALGED, l'autodétermination est entendue comme la capacité de décider pour soi, de s'exprimer, d'être entendu et de construire son propre projet.

Convaincue que la société inclusive se construit collectivement, l'ALGED s'appuie :

- sur les savoirs d'expérience et les compétences des personnes accompagnées et de leurs proches ;
- sur des professionnels engagés et des bénévoles ;
- sur des coopérations avec les collectivités territoriales, les associations, les entreprises et tous les acteurs du territoire.

L'association stimule des pratiques innovantes, bienveillantes, responsables et durables.

Elle oeuvre à renforcer les liens sociaux et à créer des environnements capacitants. Elle facilite, pour chacun, la participation à la vie de la cité.

Un environnement capacitant est un cadre favorable au développement du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap, en mobilisant leurs ressources et capacités via des conditions non délétères et inclusives

source : cneis

Ce concept, issu des travaux de Pierre Falzon et de l'approche des capacités d'Amartya Sen, permet d'élargir les possibilités d'action et d'autonomie. Il s'applique en médico-social pour promouvoir les démarches inclusives et prévenir l'incapacitation.

Le portrait de l'ALGED

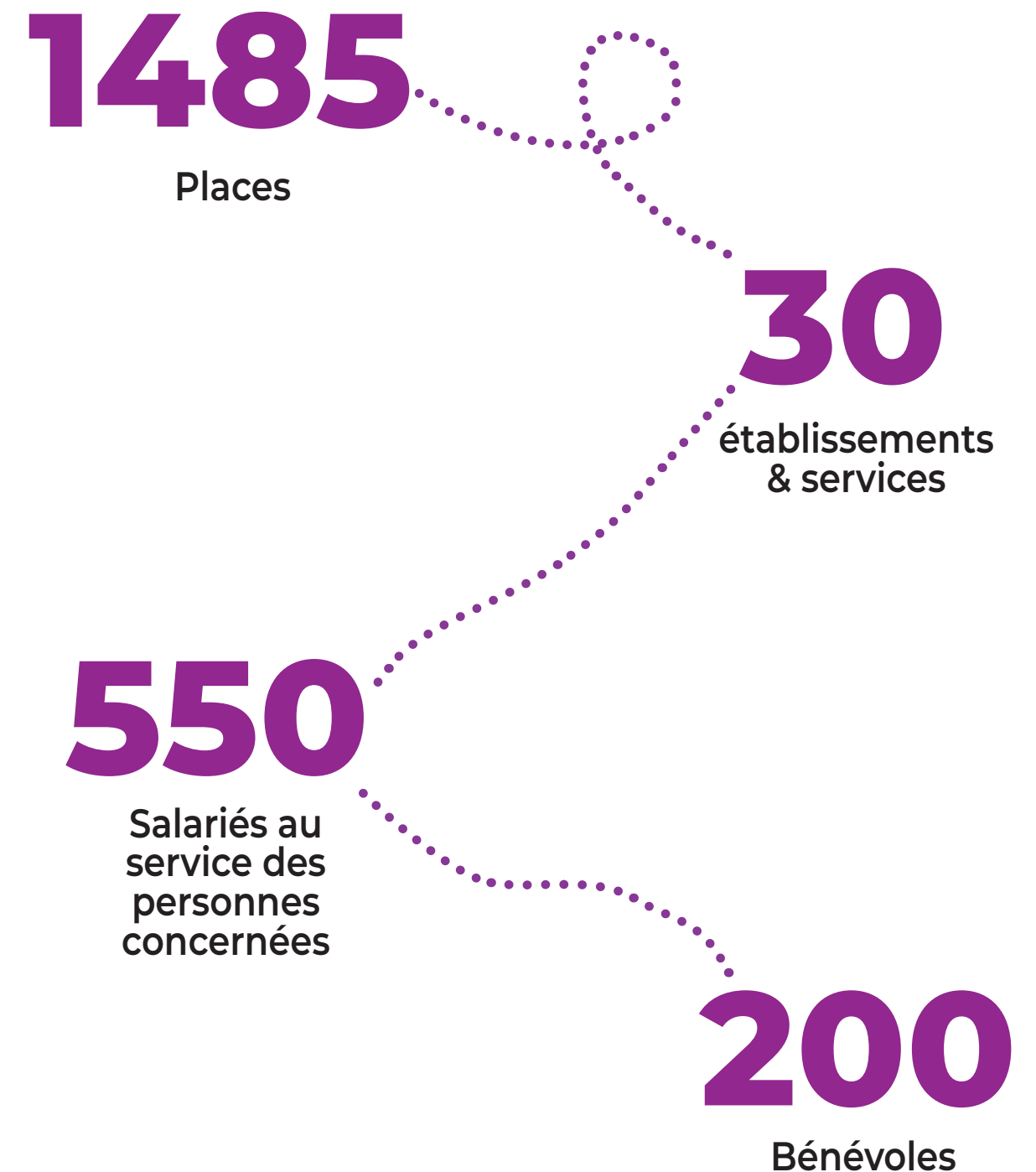
L'ALGED accompagne des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique tout au long de leur vie, de l'enfance au vieillissement.

Implantée dans la **Métropole de Lyon** et dans le département du Rhône, elle intervient dans les domaines de l'éducation, de l'habitat, du travail, du soin et du lien social, afin de favoriser l'autonomie et la participation à la vie de la cité des personnes accompagnées.

Forte de ses valeurs humanistes, l'association place la personne accompagnée au cœur de son projet, en veillant au respect de ses droits, à la reconnaissance de ses capacités et à la construction de solutions individualisées.



L'ALGED en chiffres en 2026



La boussole de notre action

Ce projet associatif est issu de la démarche « ALGED en mouvement », qui a permis d'écouter pendant une année la parole des personnes accompagnées, des familles, des aidants, des professionnels, des administrateurs et des partenaires. Cette diversité fait la richesse de l'association.

Nos établissements et services forment un archipel : chaque îlot porte son histoire, ses cultures, ses pratiques. Notre ambition est désormais claire : rapprocher ces îlots, créer davantage de liens entre eux et développer une culture commune.

Ce projet vise à :

- ▶ donner une direction claire pour les dix prochaines années ;
- ▶ renforcer la place des personnes accompagnées dans la vie quotidienne et institutionnelle ;
- ▶ affirmer une parole forte et engagée, fidèle à notre histoire militante.

Il invite à l'action et au mouvement collectif. Il trace un chemin pour les années à venir, en mettant au cœur l'autodétermination, la qualité de vie et la solidarité sur nos territoires.

Le parti pris de la démarche d'élaboration :

Ce projet associatif n'est pas un document figé. Il a été construit avec plus de 500 participants, enrichi par le comité d'inspiration et nourri par des ateliers collaboratifs rassemblant toutes les parties prenantes de l'association. C'est une boussole vivante qui guide l'action au quotidien tout en laissant place à l'expérimentation, à l'émotion et au droit à l'erreur.

La démarche, conçue par l'agence de design sociétale Mengrov repose sur trois principes :

- ▶ écouter toutes les voix ;
- ▶ rendre la contribution accessible ;
- ▶ créer un cadre qui permet d'essayer, d'innover et de transformer.



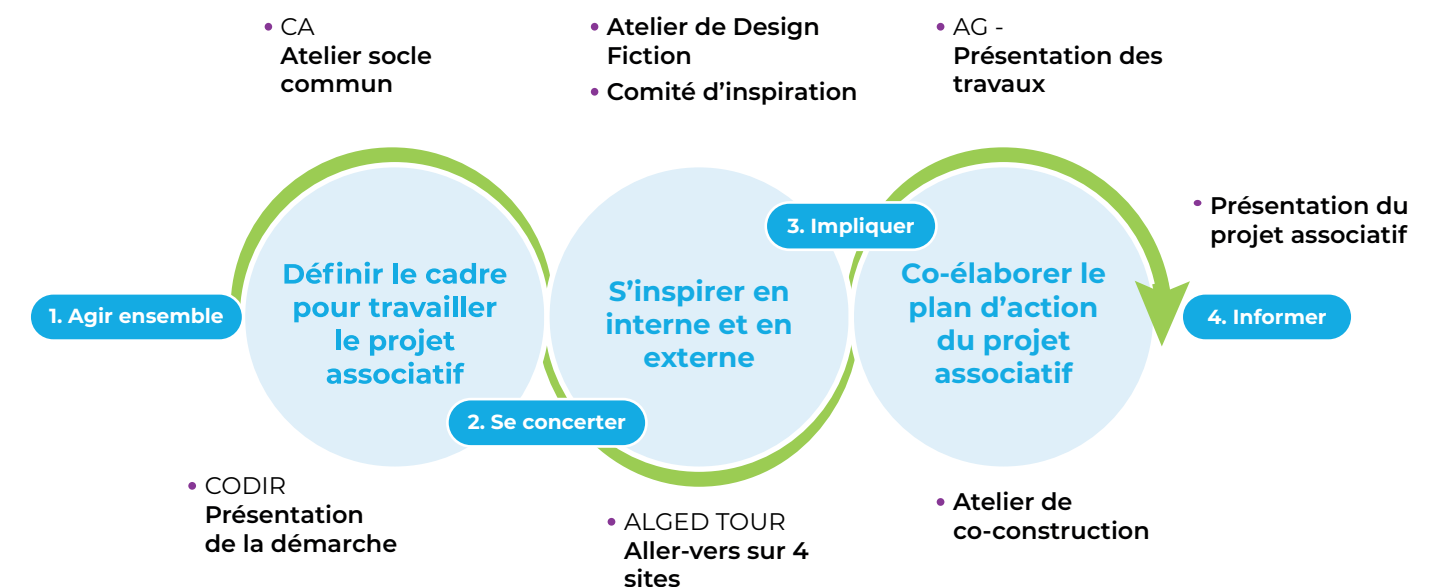
Une démarche participative : L'ALGED EN MOUVEMENT

De janvier à décembre 2025, toutes les parties prenantes de l'association ont été mobilisées : personnes accompagnées, proches aidants, familles, professionnels, administrateurs et partenaires.

La démarche a été conçue pour :

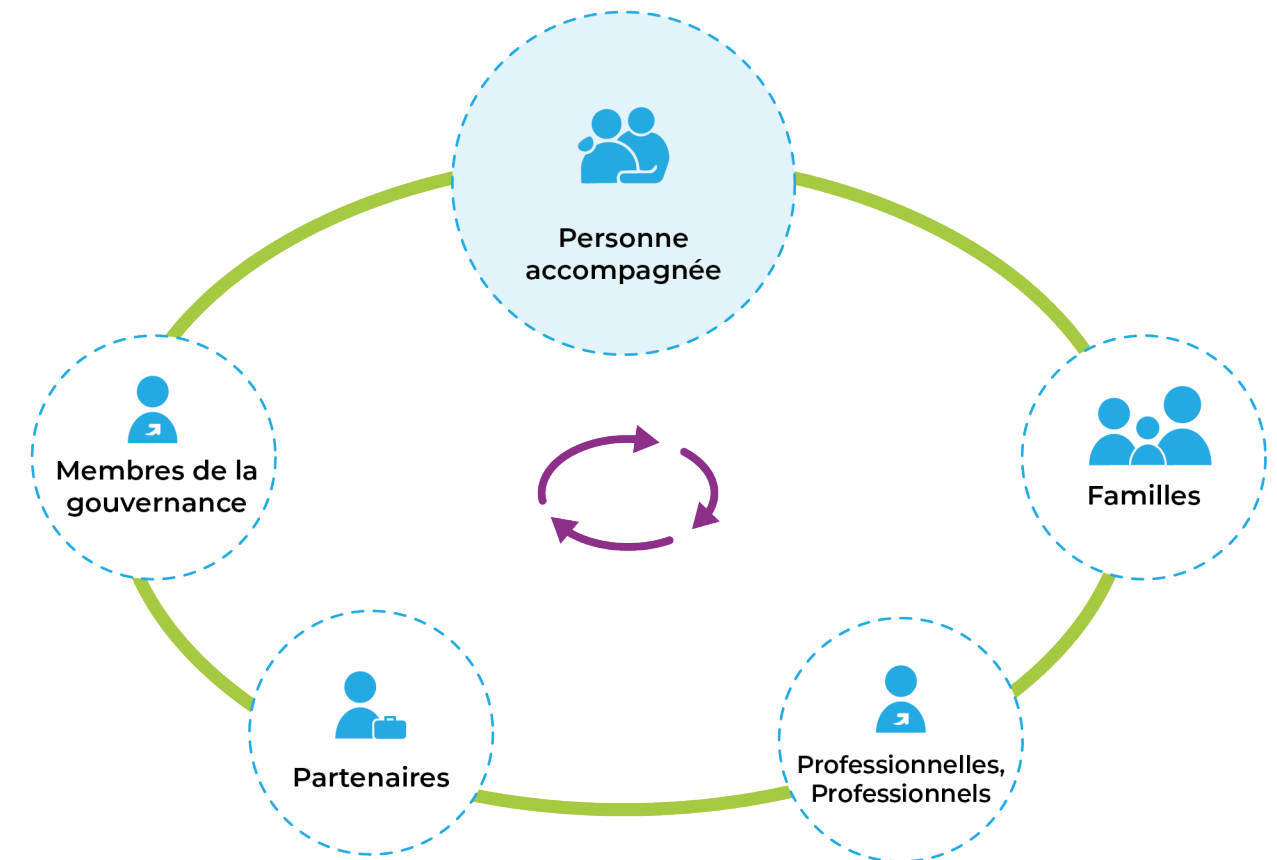
- ▶ mobiliser largement ;
- ▶ construire une vision commune ;
- ▶ structurer un plan d'action concret ;
- ▶ anticiper l'avenir de l'association.

Elle s'appuie sur des ateliers, un tour des établissements, un comité d'inspiration et des outils accessibles afin que chacun puisse contribuer pleinement.



5 Axes pour le projet associatif 2026 - 2035

Ces axes ont été conçus pour s'adresser à toutes et à tous, non seulement les personnes accompagnées au cœur du projet, mais aussi aux familles, aux professionnels, aux partenaires et aux membres de la gouvernance



Chaque axe est présenté avec des **objectifs stratégiques** et des **actions emblématiques** prévisionnelles issues des ateliers de co-construction.



Le comité d'inspiration

Composé de personnalités **expertes du secteur**, il s'est tenu le 28 mai 2025 dans l'objectif de confronter nos projections avec des tiers externes, reconnus et de nous apporter un regard stratégique et innovant.



Denis PIVETEAU

Ancien Directeur de la Caisse Nationale de Solidarité



Philippe GUETAT

Directeur départemental du Rhône et de la Métropole de Lyon



David GELIN

Directeur Opérations / Directeur Grand Compte API Restauration



Armand THOINET

Aventurier, conférencier, atteint de sclérose en plaques



François BLANCHARDON

Président de France Assos Santé Auvergne Rhône



Charles GARDOU

Anthropologue

Les apports clés du comité :

- Clarifier l'horizon et tracer un itinéraire de l'association
- Élargir les publics accompagnés
- Favoriser la formation orientée recherche
- Renforcer la pair-aidance
- Faire des CVS de vrais lieux d'action et de décision
- Développer et valoriser les projets culturels
- Donner plus de place au droit à l'essai
- Faire de l'ALGED un lieu formateur et capacitant
- Explorer de nouveaux modèles économiques
- Affirmer la position de l'ALGED dans l'écosystème

Construire le lien social dans les territoires que nous voulons rendre inclusifs

Vivre ensemble et vivre sa relation aux autres



Nous voulons créer du **lien entre tous**, c'est l'élément indispensable pour construire une société inclusive. L'ALGED promeut des établissements ouverts, visant à renforcer durablement les relations entre toutes les parties prenantes afin de prévenir l'isolement et permettre une participation citoyenne effective.

La participation de tous à la vie de la cité se construit dans des relations quotidiennes, authentiques et chaleureuses.

Paroles recueillies dans les ateliers de co-construction :

« *Le lien est la première condition de l'inclusion.* » ; « *Se rencontrer, c'est déjà se reconnaître.* » ; « *Ouvrir l'ALGED au quartier, c'est ouvrir de nouvelles possibilités.* »

Objectifs stratégiques

- **Renforcer la qualité des relations sociales des personnes accompagnées**
Soutenir le développement des relations entre les personnes accompagnées, leurs proches, les professionnels et leur environnement social afin de prévenir l'isolement et de favoriser la qualité de vie.
- **Favoriser des environnements relationnels accueillants et sécurisants**
Développer des lieux favorisant le bien-être, la sécurité relationnelle et le sentiment d'appartenance.
- **Développer l'ouverture territoriale de l'ALGED**
Faciliter la participation à la vie sociale, culturelle, associative et citoyenne grâce à des partenariats territoriaux actifs.

Actions emblématiques

Pour soutenir cette orientation, l'ALGED encourage notamment :

Le développement de coopérations internes : favoriser les dynamiques inter-établissements et interservices.

La qualité des environnements d'accompagnement : concevoir des espaces respectueux des rythmes et des choix des personnes.

L'ouverture des établissements sur leur environnement : développer des liens avec les quartiers, communes et acteurs locaux.

Le développement de partenariats territoriaux : coopérer avec les associations, institutions, acteurs culturels, sportifs et citoyens.

Une communication de proximité : rendre l'action de l'ALGED plus visible sur les territoires, et rendre nos événements accessibles.

Soutenir l'autodétermination et développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Faire ses choix, être écouté et passer à l'action



Nous voulons permettre à chaque personne accompagnée de faire ses choix, d'être entendue et de participer aux décisions qui la concernent tout au long de son parcours. L'autodétermination implique que chacun puisse comprendre, exprimer ses préférences et apprendre de ses choix.

Cela implique une connaissance de ses droits, d'un soutien pour y accéder et les mettre en œuvre.

Paroles recueillies dans les ateliers de co-construction :

« *Chacun a le droit d'essayer.* » ; « *Comprendre pour pouvoir décider.* » ; « *L'autodétermination est une pratique quotidienne.* »

Objectifs stratégiques

- **Renforcer la capacité des personnes accompagnées à faire des choix éclairés**
Permettre à chaque personne accompagnée d'être actrice des choix relatifs à sa vie en comprenant et en participant aux décisions qui la concerne.
- **Garantir des conditions d'expression et de participation accessibles à tous**
Développer des espaces, des pratiques et des outils favorisant la participation effective (Comités intégrant des personnes accompagnées, Écoute Active, Communications Alternatives et Améliorées, Facile à Lire et à Comprendre, ...).
- **Faire évoluer les pratiques professionnelles et partenariales**
Soutenir le droit à l'essai et l'apprentissage par l'expérience. Déployer la pair-aidance, facilitatrice de l'autonomie et du pouvoir d'agir.
- **Garantir l'accès aux droits et aux soins à l'ère numérique**
Promouvoir une digitalisation inclusive des démarches administratives et de l'accès aux soins (téléconsultation, Mon Espace Santé, portail MDPH) en intégrant systématiquement les besoins des personnes accompagnées.

Actions emblématiques

Pour soutenir cette orientation, l'ALGED encourage notamment :

La sensibilisation et la formation à l'autodétermination (des proches, des personnes accompagnées, des professionnels et bénévoles, et des partenaires).

L'usage systématique de la communication alternative et améliorée, ajustée aux besoins de chacun.

La révision de la **méthode d'élaboration** et de suivi des projets personnalisés d'accompagnement.

L'installation de **médiateurs numériques** pour faciliter l'usage des services en ligne.

Le déploiement des **missions de pair-aidance** et de facilitateurs d'expression des besoins.

Améliorer durablement la qualité de vie au quotidien des personnes impliquées dans l'association

Pouvoir apprécier chaque moment du quotidien



Nous voulons faire de la qualité de vie au quotidien un repère structurant de l'action associative. L'ALGED affirme que la qualité de l'accompagnement et la qualité des conditions d'exercice professionnel sont indissociables : c'est le principe de la symétrie des attentions.

« La qualité de vie n'est pas un supplément : elle est le fondement même d'un accompagnement de qualité. »

Objectifs stratégiques

- **Améliorer la qualité de vie quotidienne des personnes accompagnées**
Soutenir un accompagnement attentif aux besoins de santé, de bien-être et d'épanouissement, en adaptant les environnements et les pratiques à la singularité de chacun.
- **Renforcer les conditions d'exercice des professionnels**
Renforcer les collectifs de travail, le sens du métier, la formation continue et la reconnaissance des professionnels, dans une logique de symétrie des attentions.
- **Garantir la continuité et la sécurisation des parcours de vie**
Anticiper les transitions, prévenir les ruptures, sécuriser les passages entre associations, établissements, services et milieu ordinaire, notamment pour les personnes vieillissantes.

Actions emblématiques

Pour soutenir cette orientation, l'ALGED encourage notamment :

L'inscription de la symétrie des attentions comme principe directeur de l'organisation et du management associatif.

Le développement d'une politique de santé et de bien-être : prévention, accès aux soins, accompagnement de la douleur, prise en compte des besoins liés à l'avancée en âge.

Le renforcement de la qualité de vie au travail : sens du métier, soutien des collectifs de travail, prévention des risques professionnels, formation tout au long de la vie, mobilité professionnelle.

L'anticipation des transitions de parcours à tous les âges de vie : saisine anticipée des dispositifs de coordination externe et interne, meilleure connaissance des possibilités d'accompagnement par les personnes accompagnées, leurs aidants et les professionnels.

La valorisation des réalisations des personnes accompagnées au sein des espaces publics, des entreprises et de l'association : activités professionnelles, artistiques, artisanales.

Renforcer la cohérence associative et l'intelligence collective

Valoriser les singularités au service de la dynamique associative



Nous voulons **transformer la diversité de l'ALGED en force collective**. Nous voulons reconnaître cette diversité comme une richesse. L'association souhaite s'appuyer sur la circulation des savoirs et des pratiques pour construire une culture associative commune. L'ALGED s'appuie sur trois pôles stratégiques — Enfance, Habitat & Vie Sociale, Vie Professionnelle. Cela renforce la cohérence de l'action et l'animation des équipes.

Construire une culture commune, c'est créer le cadre qui permet à chacun de contribuer et de se reconnaître dans le projet collectif.

Paroles recueillies dans les ateliers de co-construction :

« Nos différences sont une force collective. » ; « Grandir ensemble, c'est apprendre les uns des autres. » ; « Une culture commune, c'est ce qui relie nos îlots. »

Objectifs stratégiques

- **Construire une culture associative commune partagée par tous les acteurs**
Développer une identité associative forte et partagée sans effacer les singularités, en valorisant ce qui unit.
- **Développer la transversalité et la circulation des pratiques**
Organiser le partage des savoirs, des outils et des expériences entre établissements et services, en s'appuyant sur les pôles..
- **Renforcer la gouvernance participative et permettre à tous d'y prendre part**
Formaliser des espaces de gouvernance permettant à toutes les parties prenantes, personnes accompagnées, administrateurs, familles, professionnels et bénévoles de contribuer aux orientations de l'association.

Actions emblématiques

Pour soutenir cette orientation, l'ALGED encourage notamment :

Le renforcement, au sein des instances de gouvernance, de la présence des personnes accompagnées, des familles, des professionnels et des bénévoles, avec des modalités adaptées à chaque public.

L'animation de la qualité au sein des pôles, pour améliorer les pratiques et déployer des outils partagés.

Le déploiement d'outils de communication interne accessibles : permettre à chacun de se repérer dans le projet associatif et d'y contribuer.

La création d'une bibliothèque associative commune : capitaliser, documenter et rendre accessibles les expériences et les bonnes pratiques..

Anticiper les besoins évolutifs des personnes accompagnées et diversifier l'offre

Préparer l'avenir, adapter les réponses



Nous souhaitons concevoir une offre innovante et inclusive, adaptée à l'évolution des besoins, notamment liés au vieillissement. Les attentes des personnes accompagnées, quel que soit leur âge ou parcours, nous amènent à repenser nos modalités d'accompagnement pour les rendre plus flexibles, diversifiées et proches de leurs réalités.

Cela implique de développer des solutions variées — habitat inclusif, accompagnement ambulatoire ou dispositifs de répit — pour enrichir notre action et garantir un accompagnement durable, évolutif et centré sur la personne, tout au long de son parcours.

Objectifs stratégiques

- **Adapter l'accompagnement au vieillissement, au sein même de l'écosystème de chaque personne**
prévention, coordination des soins, adaptation des environnements, maintien des liens sociaux et des activités.
- **Diversifier l'offre : expérimenter et développer de nouvelles modalités**
habitat inclusif, accompagnement ambulatoire, services à domicile ou en entreprises, solutions de répit
- **Assurer la continuité des parcours**
avec les partenaires, au sein d'une offre diversifiée permettant un accès fluide et libre.
- **Participer à la mise en œuvre de la "Responsabilité Territoriale Populationnelle"**
avec les partenaires, en contribuant aux réflexions et à la structuration de l'offre, sur les bassins de vie.

Actions emblématiques

Pour soutenir cette orientation, l'ALGED encourage notamment :

Le renforcement des solutions de répit et d'appui : soutenir les aidants et les familles face aux enjeux du vieillissement et de l'évolution des besoins.

La construction de partenariats avec le secteur du grand âge : coopérations avec les acteurs du vieillissement (EHPAD, CLIC, services à domicile).

La transformation progressive de l'offre institutionnelle : accompagner le passage d'une logique de place à une logique de service.

Le développement de modalités d'accompagnement du vieillissement : pratiques géronto-adaptées, coordination avec le secteur sanitaire, lien avec les dispositifs pour personnes âgées.

L'expérimentation de l'habitat inclusif : développer des solutions résidentielles alternatives favorisant l'autonomie et le lien social.

Approche transversale

Responsabilité Sociale des Organisations

La démarche RSO est une posture institutionnelle transversale. Elle engage l'ALGED dans sa responsabilité d'acteur de l'économie sociale et solidaire.



Responsabilité environnementale

Réduire l'empreinte carbone, achats responsables (ESAT), rationalisation des consommations.



Gouvernance éthique

Transparence dans la gestion des financements publics, reddition de comptes.

Ces deux domaines de la RSO seront abordés de manière transversale, afin d'y prendre des engagements concrets, sur nos différents lieux d'intervention.

Pour la **responsabilité environnementale**, il s'agira de travailler les sept enjeux suivants :

- améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables,
- réduire des émissions de gaz à effets de serre
- préserver les ressources en eau
- développer la mobilité durable
- prévenir et gérer ces déchets
- préserver la biodiversité
- achats responsables

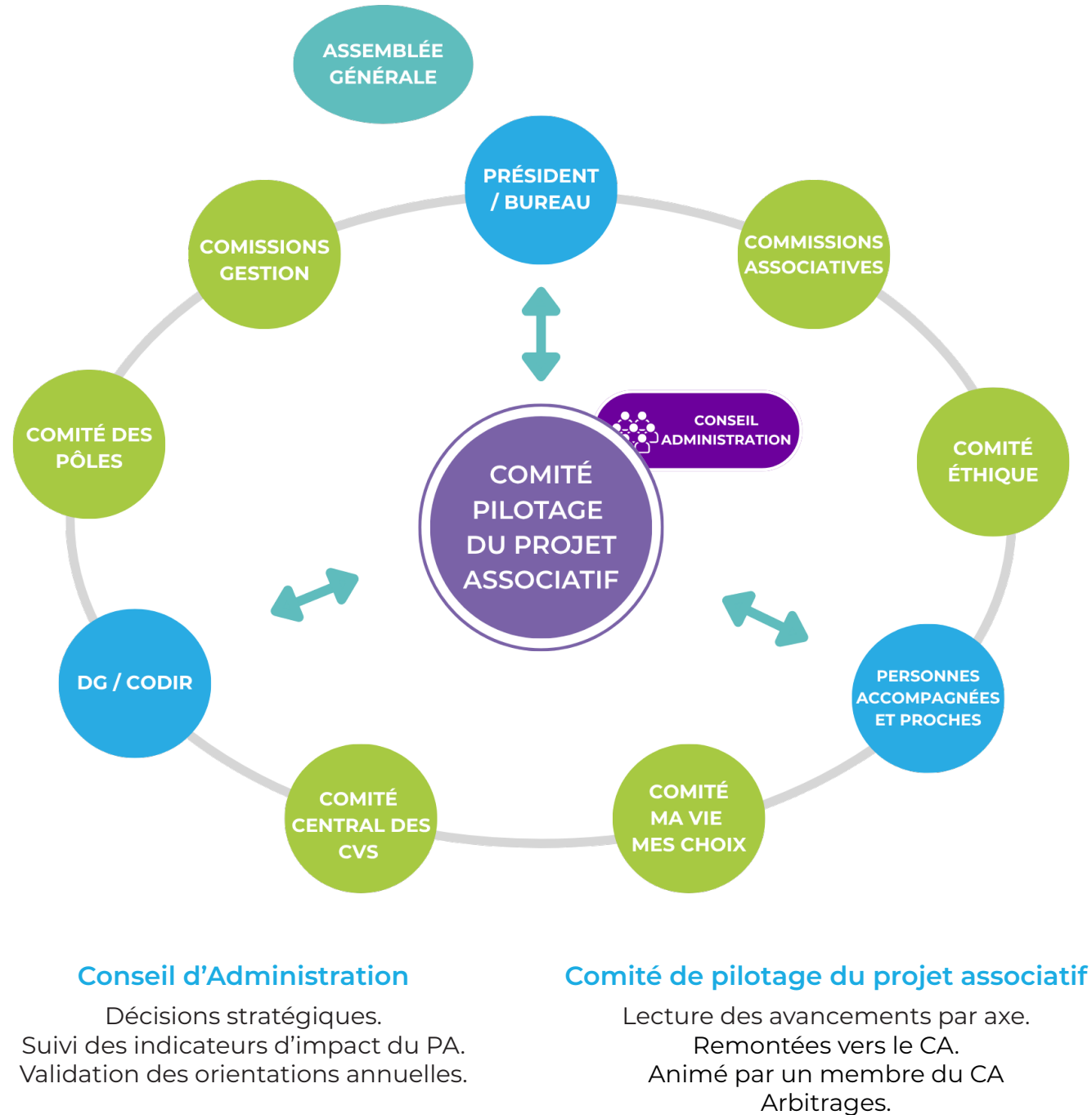
Pour la **gouvernance éthique**, il s'agira de garantir la participation effective des personnes concernées aux décisions stratégiques, tout en maintenant une gouvernance engagée, formée aux enjeux actuels et capable d'agir avec discernement face à la complexité. L'objectif est d'accompagner l'association à travers les transitions (écologiques, démographiques, économiques, démocratiques, numériques, etc.) en veillant à ce que celles-ci n'aggravent pas les inégalités pour les personnes en situation de handicap, déjà vulnérables.

Les deux autres domaines de la RSO (Sociale et Finances) sont traités spécifiquement par nos 5 axes du projet associatif.



Le pilotage du projet

Le pilotage du projet associatif



Revue annuelle d'engagements, groupes de travail thématiques, communication régulière, gouvernance agile.

L'objectif : créer un mouvement continu, visible et partagé.



Les indicateurs stratégiques d'impact



Baromètres annuels de mesure de la Qualité de Vie

- des Personnes Accompagnées
- des Proches
- des Professionnels

Baromètre annuel du sentiment d'appartenance à l'association



Vitalité démocratique

Taux de participation aux instances associatives (CVS, CCVS, Commissions, Groupes de réflexion et de travail) de l'ensemble des parties prenantes.

Transversalité

Nombre de projets embarquant plusieurs établissements et/ou plusieurs pôles et mixant les parties prenantes.



Partenariat

Nombre de projets construits avec des partenaires de nos territoires d'intervention.

Capacité d'adaptation de l'offre

Pourcentage de personnes accompagnées disposant d'une réponse adaptée à leurs besoins actuels (dont le vieillissement).

L'ALGED en mouvement

Un projet qui relie, qui ouvre, qui transforme